



Vous souhaitez un changement? La Division des investissements du CN vous offre l'occasion de faire un travail enrichissant au sein d'une équipe intelligente et créative, dans un environnement unique et passionnant. Avec plus de 19 milliards de dollars d'actifs, nous gérons activement les régimes de retraite de plus de 50 000 retraités et participants à des régimes de retraite. Cette mission importante anime nos équipes et notre vision chaque jour.

En tant que membre de l'équipe de la Division des investissements du CN, vous ne cesserez d'apprendre, de vous adapter et de créer des solutions pour suivre l'évolution d'un monde en constante transformation. Vous travaillerez également dans un environnement flexible, inclusif et axé sur l'équité, où vous pourrez vous épanouir, faire évoluer votre carrière et perfectionner vos compétences.

Joignez-vous à notre équipe et faites partie de quelque chose de grand.

Poste : Analyste principal - Information financière (contrat de 12 mois)

Occasion actuelle

Relevant directement de la Directrice - Information financière et contrôles, l'Analyste principal - Information financière a pour fonction principale de s'assurer que tous les placements alternatifs sont comptabilisés et évalués avec précision aux fins de la présentation de l'information financière et que tous les processus de contrôle interne connexes sont maintenus et respectés conformément à toutes les politiques et normes pertinentes. La personne est responsable de l'examen général de toute la présentation de l'information financière de fin d'exercice liée aux placements pour le Régime de retraite du CN, le Régime de retraite des cadres supérieurs du CN et le Régime de retraite de BC Rail (les Régimes du CN) et de toutes les filiales pour les sociétés de placement.

Responsabilités principales

- Comptabilité et présentation de l'information financière quotidiennes sur les placements
 - Examen de tous les documents justifiant les nouvelles souscriptions, les rachats et les opérations afin d'assurer une comptabilité, un classement, une évaluation et une présentation de l'information financière appropriés pour tous les placements alternatifs.
 - Participer aux discussions et réunions clés afin d'assurer une diligence raisonnable appropriée et cohérente entre le front office et le département de la comptabilité pour toutes les questions liées aux placements alternatifs.
- Processus et contrôles internes
 - Responsable du maintien du cadre de contrôle interne pour les Régimes du CN.
 - Responsable de la mise à jour de toute la documentation relative à Sarbanes-Oxley (SOX).
- Présentation de l'information financière mensuelle, trimestrielle et de fin d'exercice
 - Responsable de tous les aspects comptables des actifs alternatifs, y compris l'examen analytique des évaluations, en se conformant aux meilleures pratiques et en favorisant l'évolution potentielle.
 - Responsable de l'examen analytique de toutes les évaluations pour tous les placements alternatifs.
 - Responsable de l'examen de tous les états financiers des filiales pour toutes les sociétés de placement.
 - Participer à l'examen de tous les rapports financiers de fin d'exercice liés aux placements pour les Régimes du CN et la fiducie, incluant toutes les notes complémentaires.
 - Travailler en collaboration avec les vérificateurs sur le travail intermédiaire et de fin d'exercice.

- Responsable de la mise à jour de toutes les modifications aux normes comptables en ce qui concerne les caisses de retraite, les fiducies et les filiales.
- Présentation de l'information financière externe et réglementaire
 - Responsable de l'examen de tous les sondages publiés ainsi que des dossiers de l'exercice et des annexes du BSIF liés aux états financiers des Régimes du CN.
 - Contribuer à assurer le respect de toutes les réglementations relatives aux régimes de retraite et aux impôts.
 - Aider à assurer que les documents juridiques (résolutions, certificats) relatifs aux filiales sont correctement classés.

Exigences professionnelles

- Baccalauréat en comptabilité
- Diplôme en finance, un atout
- Attestation professionnelle de CPA, CA ou de CPA, CGA
- Certification en placements alternatifs telle que CAIA, cours de l'ILPA complétés ou autre, un atout
- Au moins 7 ans d'expérience dans le secteur des valeurs mobilières
- Bilinguisme (français et anglais)

Compétences et aptitudes souhaitées

- Connaissance approfondie d'ASPP, d'ASPE, des IFRS et de COSO
- Fortes compétences requises en matière d'audit
- Compréhension approfondie du secteur des placements
- Connaissance approfondie des produits dérivés
- Expérience de la comptabilité des actifs privés
- Connaissance de Bloomberg et de SimCorp, un atout
- Solides compétences en informatique et maîtrise de Microsoft Office (Excel, Word, Outlook)
- Personne motivée et souhaitant poursuivre une carrière en comptabilité des placements et des régimes de retraite
- Fort esprit d'équipe et bonnes aptitudes en communication
- Aptitudes éprouvées pour la résolution de problèmes et l'analyse
- Souci du détail
- Niveau élevé d'autonomie, de souplesse et de capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation, capacité d'accomplir des tâches multiples et aptitudes pour la gestion des priorités
- Esprit innovateur et créatif
- Respect des échéances et capacité à travailler sous pression
- Excellente éthique de travail et intégrité

Si ce poste correspond à votre profil, nous serions heureux de recevoir votre candidature! Veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à jobs@cnid.ca d'ici le 22 juillet 2022. Les renseignements reçus seront traités en toute confidentialité.

La Division des investissements du CN accorde une grande valeur à la diversité et souscrit au principe d'équité en matière d'emploi. Toutes les candidatures qualifiées seront prises en considération sans égard à leur race, couleur, religion, orientation sexuelle, identité de genre, origine nationale, âge, déficience ou

statut d'ancien combattant. Nous vous encourageons à postuler et à vous identifier afin que nous puissions faire en sorte que ces groupes soient pleinement représentés au sein de notre entreprise.

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. Nous vous remercions de votre intérêt pour la Division des investissements du CN.

Vaccination contre la COVID-19 obligatoire : Depuis le 1er novembre 2021, tous les membres du personnel de la Division doivent autodéclarer leur statut de vaccination contre la COVID-19. Comme le CN est une entreprise sous réglementation fédérale et que la Division est une filiale en propriété exclusive du CN, tous les membres du personnel de la Division doivent avoir obtenu au moins deux doses du vaccin contre la COVID-19 comme condition d'emploi. Des mesures d'adaptation seront prises pour des raisons médicales ou d'autres motifs protégés en vertu des lois canadiennes sur les droits de la personne applicables. Veuillez communiquer avec nous pour discuter de toute demande d'exemption de l'obligation de vaccination.